



Henri LEMOIGNE  
Président de la communauté de communes  
Côte Ouest Centre Manche  
à  
Mesdames et Messieurs les Conseillers  
Communautaires

A La Haye, le 24 Février 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

**Jeudi 4 Mars 2021 exceptionnellement à 18h30**  
**suite aux mesures gouvernementales liées à l'état d'urgence sanitaire**

**dans la salle communale Saint-Cloud**  
**27 Place Saint-Cloud**  
**50430 LESSAY.**

Aussi, conformément aux recommandations en vigueur, cette réunion sera organisée de manière à assurer la sécurité sanitaire de l'ensemble des membres, à savoir :

- les conseillers communautaires devront porter obligatoirement un masque,
- du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle de conseil,
- les conseillers communautaires devront se présenter avec leur propre stylo (encre noire ou bleue) pour signer la feuille d'émargement et procéder aux votes,
- une distanciation d'un mètre entre les conseillers communautaires sera mise en place.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

*Bien à vous*  
Le Président,  
Henri LEMOIGNE

**Sont joints à la présente convocation :**

- L'ordre du jour,
- Le projet de procès-verbal du conseil communautaire du 28 janvier 2021,
- La note de synthèse des différents points soumis à examen.

**Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche**

Siège social : 20 rue des Aubépines 50250 LA HAYE - 02 33 07 11 79 -  
[contact@cocm.fr](mailto:contact@cocm.fr)

Site internet : [www.cocm.fr](http://www.cocm.fr) - Page Facebook : [coteouestcentremanche](https://www.facebook.com/coteouestcentremanche)